

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 22

Quorum : 14

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, BOTON Monique, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine MORAUD Laurent, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, GUÉRIN Florian, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : SIAUDEAU Michel pouvoir à GIRARD Jean-Paul, LATOUCHE Céline pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, WATTEBLED Stéphane pouvoir à MORAUD Laurent.

Excusée : MONTALESCOT Eveline.

Secrétaire de séance : TUFFET Francine.

Monsieur le Maire explique au conseil Municipal que lors du budget primitif 2024 il a été prévu une enveloppe globale pour les subventions

La commission des associations a rencontré toutes les associations et a procédé une proposition de répartition des subventions entre les divers organismes et associations.

Les élus suivants quittent la séance pour le vote des subventions :

- M BERTOT en tant que membre du bureau de l'association Amicale Boule Chagnolaise,
- M GIRARD en tant que membre du bureau de l'association ADAPAEF,
- M CANUS en tant que membre du bureau de l'AS Football,

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS	OBSERVATIONS
Envoyé en préfecture le 26/06/2024 Reçu en préfecture le 26/06/2024 Publié le ID : 017-211700869-20240624-D202406031-DE		
ASSOCIATIONS ASSURANT L'ENCADREMENT D'ENFANTS		
AS FOOT	2000	1445€ ENTRETIEN TERRAIN
JUDO CLUB CHAGNOLAIS	555	
ATELIER 10	555	
AMICALE BOULE CHAGNOLAISES	555	
SOUS TOTAL	3665	
ASSOCIATIONS SPORTIVES SANS ENFANTS		
AIKIDO	170	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	170	
YOGA THERAPEUTIC	170	
JEUX DE SIMULATION	170	
ACCA	170	
DARTS CLUB	170	
SOUS TOTAL	1020	
ASSOCIATIONS D'INTERET LOCAL		
APE RONSARD	170	
MUSIC A 2CH	170	
COMITE D'ANIMATION	500	
COUP DE POUCE		

AMICALE FRANCO PORTUGAISE DES 2 RIVES	170	
CERCLE DES AMATEURS DE CURIOSITÉS17	170	
LES IMPRO D'UCTIFS	170	
ILÔZ'ENFANTS	170	
AMICALE DES BEUN'AISES	170	
LA COMPAGNIE THEATR'Ô VERT	170	A DES ENFANTS DE CHANIERIS
SOUS-TOTAL	1860	
ASSOCIATIONS DONT L'INTERET N'EST PAS LOCAL		
ETOIL'CLOWN	170	
ADAPAEF	170	
SOUS-TOTAL	340	
ASSOCIATIONS D'INTERET NATIONAL		
LIGUE CONTRE LE CANCER	170	
PARALYSES DE FRANCE	170	
PREVENTION ROUTIERE	170	
DON DU SANG	170	
FNACA	170	
FRANCE ALZHEIMER	170	

SOUS-TOTAL	1020	
TOTAL	7905	

Le conseil municipal, après avoir délibéré donne un avis favorable afin d'attribuer les subventions aux associations telles qu'elles sont énoncées dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Éric PANNAUD




La secrétaire de Séance

Francine TUFFET



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le